

LES CONSULS ALLEMANDS

Ottawa, 8.—Un avis officiel est publié dans la "Gazette du Canada" annonçant que les consuls allemand et austro-hongrois ne seront pas reconnus comme tels et n'auront pas la permission d'exercer "aucun devoir en ce sens" dans les limites du Canada. Tous les "exequaturs" sont retirés.